



Recours ajournement suite à une demande de naturalisation

Par **lamia92**, le **03/06/2014** à **12:35**

Madame, Monsieur,

Comme précise l'objet de ma demande, je voudrais consulter votre avis concernant la rédaction d'une lettre de recours d'un ajournement de deux ans à ma demande de naturalisation.

En effet, j'ai soumis une demande de naturalisation à la préfecture des hauts de seine le 14/11/2013, et j'ai reçue une lettre de refus et d'ajournement le 18 avril 2014; Je suis étudiante à la recherche d'un travail actuellement, je réside en France depuis octobre 2003, et j'ai une carte de séjour d'un an renouvelable.

Sachant que entre ces deux dates, je devais compléter mon dossier en fournissant à la préfecture une copie de la nouvelle carte de séjour (en cours de renouvellement) ainsi que le bulletin de salaire de mon garant en France, et une quittance de loyer pour prouver de mon adresse postale, par conséquent, j'ai du attendre jusqu'au mois d'avril pour récupérer ma carte de séjour étudiant, et ainsi pouvoir compléter mon dossier avec les documents cités ci-dessus.

S'ajoute à ce fait, ma situation personnelle qui a changée depuis le 29 janvier 2014, avec la conclusion d'un pacte de solidarité (pacs) avec mon conjoint.

Pour préciser, je n'ai pas pu envoyer les documents manquants à mon dossier, car j'ai reçue la lettre d'ajournement avant.

Je sollicite votre avis juridique et vos conseils concernant la lettre de recours que je souhaite rédiger afin d'obtenir gain de cause.

Bien à vous,